

La Fédération UNICANCER salue une campagne tarifaire 2014 plus juste et plus équitable pour les Centres de lutte contre le cancer

La Fédération des Centres de lutte contre le cancer, Fédération UNICANCER, est globalement satisfaite du décret sur la campagne tarifaire 2014 paru le 28 février dernier. La Fédération salue notamment le fait que les tarifs pour les secteurs public et privé non lucratif restent stables. « *Les baisses consécutives des tarifs ces dernières années et le mauvais financement de l'innovation ont mis en danger l'équilibre financier et la capacité à investir des Centres de lutte contre le cancer. Nous sommes passés d'une situation d'équilibre budgétaire en 2010 à un déficit de 25 millions d'euros en 2013. Il était urgent que cela cesse. Cette campagne 2014 apporte un début de réponse.* », déclare le Pr Josy Reiffers, président de la Fédération UNICANCER.

La Fédération constate de timides avancées du Gouvernement pour mieux prendre en compte les progrès de la prise en charge en cancérologie. Ainsi, la valorisation des tarifs de la chirurgie ambulatoire va dans le bon sens, même si la Fédération estime qu'il est impératif d'affiner la classification des tarifs en chirurgie, car actuellement des actes simples facilement réalisables en ambulatoire se retrouvent dans la même classification que des actes beaucoup plus complexes. La politique du Gouvernement d'incitation au développement de la chirurgie ambulatoire en cancérologie ne peut pas ignorer cette hétérogénéité. La Fédération UNICANCER s'est positionnée pour un fort développement de la chirurgie ambulatoire d'ici à 2020 dans son analyse de l'évolution de la prise en charge en cancérologie avec la moitié des chirurgies pour cancer du sein réalisées en ambulatoire. « *Il ne nous semble pas normal que nos établissements qui pratiquent des prises en charge lourdes pâtissent des regroupements très larges de la classification en chirurgie. Les actes plus complexes doivent être rémunérés en conséquence.* », défend le Pr Reiffers.

Concernant la radiologie interventionnelle, la Fédération UNICANCER approuve la création d'un tarif spécifique sur la radiofréquence hépatique et alerte sur la nécessité de créer rapidement un financement pérenne pour d'autres indications telles que la radiofréquence pour traiter les tumeurs du poumon ou des os. « *La radiologie interventionnelle est un champ porteur d'innovation et d'espoir pour les patients atteints d'un cancer. Elle peut être réalisée en ambulatoire et remplacer, dans certains cas, la chirurgie. Malheureusement, ces actes restent très mal remboursés.* », regrette le Pr Reiffers.

La dégressivité tarifaire incompatible avec le Plan cancer 3

La Fédération UNICANCER surveille de près la parution du décret dans les prochains jours sur la dégressivité tarifaire, qui vise à minorer les tarifs des établissements réalisant un volume important d'activité ou affichant une forte progression au-delà d'un certain seuil. « *En cancérologie, nous sommes confrontés à une forte progression de l'activité liée à une augmentation du nombre de cancers et aussi à un allongement du suivi de patients qui vivent plus longtemps grâce aux progrès thérapeutiques. Dans ce contexte, et à l'heure où un nouveau Plan cancer fixe des objectifs ambitieux d'amélioration de la prise en charge, il serait complètement incohérent de diminuer les tarifs de cancérologie via la dégressivité tarifaire* », analyse le Pr Reiffers.

A propos d'UNICANCER

UNICANCER réunit les 20 Centres de lutte contre le cancer : des établissements de santé privés à but non lucratif exclusivement dédiés aux soins, à la recherche et à l'enseignement en cancérologie. Fers de lance de la cancérologie en France, les Centres de lutte contre le cancer participent au service public hospitalier et assurent une prise en charge du patient en conformité avec les tarifs conventionnels, sans aucun dépassement d'honoraires.

UNICANCER est à la fois une fédération hospitalière et un groupe d'établissements de santé.

Née en 1964, la **Fédération UNICANCER** est l'une des quatre fédérations hospitalières représentatives en France. Elle défend les intérêts des Centres de lutte contre le cancer, les représente auprès des pouvoirs publics et gère la convention collective de leurs 16 000 salariés.

Le **Groupe UNICANCER** est une structure plus récente, créée par les Centres de lutte contre le cancer et leur Fédération en 2011 afin de mutualiser les ressources et les compétences des Centres et d'impulser une dynamique nouvelle dans la prise en charge des patients. La mission d'UNICANCER est de permettre aux Centres de lutte contre le cancer de garder une longueur d'avance et d'innover ensemble et toujours pour leurs patients.

UNICANCER en chiffres : 20 établissements de santé, 16 000 salariés, 1,8 milliard d'euros de recettes, plus de 250 essais cliniques en cours, plus de 100 000 patients hospitalisés par an.

Pour plus d'information : www.unicancer.fr

Contact presse :

Valérie Perrot-Egret > Directrice de la communication > 01 44 23 55 66 > y-perrot-egret@unicancer.fr

Charlotte Naudé > Chargée de communication > 01 71 93 63 68 > 06 10 71 63 67 > c-naude@unicancer.fr

